

MaPrimeRénov'Jaune : à combien ai-je droit ?

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE *	Cumul Max
	Rénovation globale (gain énergétique de 35 % minimum)	uniquement MaPrimeRénov Sérénité		
	Bonus sortie de passoire (sortie des étiquettes F ou G)	1 500 €	-	1 500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC = étiquette A ou B)	1 500 €	-	1 500 €
	Audit énergétique	400 €	-	400 €
	Chaudières à granulés	8 000 €	Conversion chaudière :	
	Chaudières à bûches	6 500 €	Fioul, Gaz : 4000 € sinon entre 150 et 600€	12 000 €
	Pompes à chaleur air/ eau	3 000 €		10 500 €
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	8 000 €		7 000 €
	Chauffage solaire	8 000 €	5000 € **	13 000 €
	Chaudières à gaz très haute performance	-	200 €	200 €
	Poêles à granulés	2 000 €	150 € si charbon : 800 €	2 150 €
	Poêles à bûches	2 000 €		1 650 €
	Foyers fermés, inserts	1 500 €		
	Équipements solaires hybrides	2 000 €	125 €	2 125 €
	Pompes à chaleur air-air	-	350 €	350 €
	Chauffe-eau solaire	3 000 €	130 €	3 130 €
	Chauffe-eau thermodynamique	800 €	80 / 90 €	890 €
	Dépose d'une cuve à fioul	800 €	-	800 €
	Robinets thermostatiques		9 €/ équipement	9 €/ équipement
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	58 €	58 €
	Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	9 €/ équipement	9 €/ équipement
	Radiateurs basse température chauffage central			
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	2 000 €	260 €	2 260 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	180 €	180 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées)	80 €/ équipement	33 €/ équipement	113 €/ équipement
	Isolation des murs par l'extérieur	60 €/m ² #	7 €/m ²	67 €/m ²
	Isolation des toitures terrasses	60 €/m ²	6 €/m ²	66 €/m ²
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	20 €/m ²	7 €/m ²	27 €/m ²
	Isolation des murs par l'intérieur	20 €/m ²	7 €/m ²	27 €/m ²
	Isolation des combles perdus	-	7 €/m ²	7 €/m ²
	Isolation d'un plancher bas	-	5 €/m ²	5 €/m ²

*les montants des Certificats d'économies d'énergie (CEE) sont indicatifs et leur valeur est susceptible de varier légèrement. Ils vous sont présentés à titre indicatif. Vous ne pouvez pas engager la responsabilité des conseillers énergie du CAUE 82

** à partir du 01/03/2023

dans la limite de 100 m²

Barème mis à jour le 01 juillet 2023

Les étapes

Je demande MaPrimeRénov'

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié mon besoin de travaux, si besoin auprès d'un conseiller (au 0 808 800 700 ou sur www.france-renov.gouv.fr), je me suis renseigné sur les aides auxquelles j'ai droit, grâce à Simul'aides. J'ai demandé plusieurs devis auprès de professionnels RGE et j'en ai choisi un. J'ai vérifié que je bénéficie bien des Certificats d'économies d'énergie (CEE), directement ou en déduction sur le devis. Pour cela, avant de signer un devis, je consulte les offres de prime CEE proposées par les fournisseurs d'énergie. J'en choisis une et me fais remettre le document « cadre de contribution » correspondant.

Je peux faire ma demande MaPrimeRénov' :

- 1** Je crée mon compte sur le site www.maprimerenov.gouv.f (avis d'impôt N-1) (informations à transmettre : numéro fiscal, son nom de famille, votre date de naissance et votre revenu fiscal de référence)
- 2** Je reçois un mail de confirmation de mon inscription avec un lien pour me connecter à mon compte personnel.
- 3** Je me connecte sur mon compte et je crée mon projet avec l'ensemble des travaux réalisés en même temps, sur le site www.maprimerenov.gouv.fr
- 4** Pour chacun de ses travaux, je téléverse mes devis, le cadre de contribution CEE. Je reçois un second mail qui confirme la dépose de mon dossier de subvention.
- 5** Dans un délai d'environ 3 à 5 semaines, je reçois un mail de notification d'accord de ma demande. Nous vous conseillons d'attendre de recevoir cette notification pour signer vos devis.
- 6** Je fais réaliser mes travaux et j'attends que la rubrique dans mes dossiers : "je veux demander un paiement " apparaisse sur www.maprimerenov.gouv.fr
- 7** Je téléverse ma facture acquittée pour demander le paiement de MaPrimeRénov'.

OU

Les étapes

Je demande MaPrimeRénov' Sérénité

Si votre projet est une rénovation globale (gain énergétique de 35% minimum) et que vous souhaitez bénéficier de MaPrimeRénov' Sérénité, vous pouvez vous inscrire sur : monprojet.anah.gouv.fr

Subvention Anah = 35% du HT des devis (HT plafonné à 35 000€*)
+ 300 € du Service Habitat (CD82)
+ CEE

Contact de mon opérateur :

* à partir du 1er février 2023.